

Séance du 11 décembre 2014

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Chabaud-Nadin, Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Salducci à M. Lacassagne, M. Salanne à Mme Meyzenc.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

Mme Meyzenc présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : EVENEMENTIEL ET ANIMATION** - Animations de Noël - Conventions avec le groupement des artisans d'art, le marché équitable de Bayonne et l'OGEC Notre-Dame.

A l'occasion des animations de Noël, la Ville de Bayonne œuvre pour dynamiser et promouvoir le commerce et l'artisanat bayonnais.

La mise en place du Village des artisans d'art, du 6 au 24 décembre 2014, place Pasteur, a pour objectif de valoriser le quartier du Grand Bayonne et offre aux artisans d'art une vitrine leur permettant de se faire connaître du grand public. Ces artisans sont représentés par l'association le Groupement d'artisans d'art des Pyrénées Atlantiques (Gaapa).

De même, l'organisation du Marché de Noël équitable et solidaire, du 19 au 23 décembre 2014, sur le mail Chaho Pelletier, permet de valoriser le quartier du Petit Bayonne et offre une vitrine à l'association le Marché équitable de Bayonne (Meb). Cette association, fondée en janvier 2005, regroupe plusieurs associations et petites entreprises de la région œuvrant en faveur du commerce équitable de produits alimentaires et artisanaux d'ici et d'ailleurs.

Enfin, le Village du père Noël s'installe place Montaut. Il occupe en particulier la salle Notre-Dame, située dans le collège Notre-Dame, du 16 au 29 décembre inclus. L'Ogec qui exploite la salle la met gracieusement à disposition de la Ville.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes des trois conventions, ci-annexées, qui déterminent les modalités de ce partenariat entre la Ville de Bayonne, l'association Gaapa, l'association Meb et l'OGEC Notre-Dame, et d'autoriser Monsieur le Maire à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.